

année 1,000,000 de cordes de bois à pulpe et 600,000 tonnes de pulpe. Pour obtenir ces résultats, qui contribueront plus que quoi que ce soit au développement et à la prospérité générale du pays, mais surtout à celle de la province de Québec; qui feront de l'industrie de la pulpe et du bois l'industrie nationale comme elle est l'industrie nationale de la Suède-Norvège, il faut le concours des gouvernements de Québec et d'Ottawa. Au gouvernement provincial le devoir de protéger nos forêts d'en réglementer l'exploitation afin qu'elle soit faite avec jugement et en vue de ne pas les détruire; au gouvernement du Dominion, celui de nous mettre en état de construire nos usines à pulpe à aussi bon marché que les Américains, de régulariser les taux de fret de chemins de fer pour la pulpe, de nous compenser de quelque façon pour l'impôt de \$1.90 que les États-Unis nous font payer pour la pulpe canadienne et pour les \$3.00 par tonne que nous payons de plus que la Scandinavie pour rendre notre pulpe en Angleterre.